

CHSCT spécial Musées

Séance des jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2018

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) spécial Musées s'est réuni les 25 et 26 janvier 2018 sous la présidence de Blandine CHAVANNE, Sous-directrice de la politique des musées, SMF, représentante de Marie-Christine LABOURDETTE, le 25 janvier 2018 et de Christophe CLEMENT, Adjoint à la Sous-directrice de la politique des musées, SMF, le 26 janvier 2018 et en présence des représentants de la CGT-Culture et de SUD-Culture.

Ce compte rendu synthétique ne se substitue pas au procès-verbal de la séance qui devra être validé par toutes les parties prenantes.

Point 1 : Approbation des PV des CHSCT extraordinaires des 5 octobre 2017 et 14 novembre 2017, du PV du CHSCT spécial Musées du 14 novembre 2017 et du CR de la visite de délégation au Musée Clémenceau-de Lattre du 8 décembre 2017 (pour avis)

Les procès-verbaux et le compte-rendu sont approuvés à l'unanimité sous réserve des modifications demandées en séance.

Point 2 : Programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2018 (pour information)

Carole ETIENNE-BOISSEAU présente le document qui énonce la politique ministérielle de prévention des risques professionnels pour l'année 2018 et qui constitue un document cadre pour l'élaboration des mesures de prévention des services et établissements.

Point 3 : Présentation des nouveaux registres santé et sécurité au travail et danger grave et imminent (pour information)

L'administration et l'inspecteur Santé sécurité au travail indiquent que les nouveaux registres types ont été élaborés dans le cadre de groupes de travail du CHSCTM dans l'intention de disposer d'une version normalisée des registres SST et DGI. Une note d'accompagnement précise les principes de fonctionnement de ces registres qui seront rapidement diffusés aux établissements.

Point 4 : Musée du Moyen-Âge, thermes et hôtel de Cluny

a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Axel VILLECHAIZE, secrétaire général adjoint et Stéphanie JEANPIERRE-CHAPPON, assistante de prévention, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

À l'unanimité, les représentants du personnel s'abstiennent sur le programme d'actions 2018 du musée de Cluny.

Un représentant du personnel explique que l'abstention ne se rapporte pas au travail fourni, vis-à-vis duquel il exprime la reconnaissance des représentants du personnel. Ceux-ci déplorent néanmoins le manque de temps dont dispose l'assistante de prévention de l'établissement pour le réaliser.

Une représentante du personnel réitère la demande de son organisation syndicale de présenter le plan d'actions du musée séparément du DUERP.

b) Registre santé et sécurité au travail (pour information)

Une représentante du personnel observe que le registre inclut principalement des remarques sur l'hygiène et l'entretien du musée.

Une représentante du personnel indique qu'elle a noté sur le registre une alerte sur le risque existant en haut de l'escalier métallique, où les enfants peuvent passer en dessous des barrières. Le grillage devrait être rallongé pour couvrir ces espaces.

c) Tableau de suivi (pour information)

Suite à la demande d'une représentante du personnel concernant les nouveaux plannings et les volontaires pour travailler les jours fériés, Marie-France COCHETEUX indique qu'un planning hypothétique a été réalisé en fonction des candidatures des agents au 22 janvier. Les éléments de contexte, y compris les échanges au sein du CHSCT, ont été transmis à la Mission dialogue social, qui examinera le dossier avant d'apporter une réponse.

Carole ETIENNE-BOISSEAU confirme que les éléments du dossier ont été transmis deux jours plus tôt. Un examen approfondi sera réalisé pour apporter une réponse argumentée concernant l'organisation du travail les jours fériés dans le cadre du musée fermé pour travaux.

Une représentante du personnel souhaite que soit noté sur le tableau de suivi qu'à défaut de médecin de prévention, l'administration doit donner priorité aux SCN et assurer le suivi des agents, conformément au plan d'actions présenté ce jour en séance.

Point 5 : Musée national de Préhistoire

a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Sylvie GUILLOU, secrétaire générale et Jean-Marc MECHAUSIER, assistant de prévention, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

Le programme d'actions 2018 est approuvé à l'unanimité.

b) Présentation du rapport de visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail (pour information)

Jean-Pierre FABRE explique que l'inspection s'est déroulée sur cinq jours, au cours desquels la totalité des locaux de travail a été inspectée, incluant le site principal et les annexes. Les points marquants de l'inspection sont les suivants :

- absence de suivi médical des agents, liée à l'absence de médecin de prévention depuis plusieurs mois, sachant que ce service relève de la responsabilité de l'administration centrale dans le cadre d'un SCN, le président d'un établissement public étant quant à lui responsable dans ce domaine ;
- le risque accru de chutes de hauteur, compte tenu des dispositions du terrain et de l'architecture du bâtiment, certains aplombs et des toitures terrasse n'étant pas protégés correctement et des espaces végétalisés étant accessibles sans système de sécurité ;
- la multiplication de locaux de réserves non adaptés à la fonction, y compris les espaces de travail tels que l'atelier, le bureau installé sur un palier au sous-sol ou l'espace de travail de la restauratrice ;
- la gestion et l'utilisation de nombreux produits chimiques, sans traitement du risque, doivent faire l'objet d'une réflexion, compte tenu de l'absence de classification des produits et des équipements nécessaires, une armoire contenant à la fois le produit chimique et le masque de protection et l'atelier de menuiserie abritant des cartouches périmées ;
- l'absence du registre des lieux de travail et l'utilisation du registre des établissements recevant du public, comme évoqué précédemment.

Sylvie GUILLOU précise que des améliorations ont été apportées à la suite de l'inspection du mois de février. L'établissement doit mettre à jour le tableau annexé avec les préconisations qui ont été effectuées. En particulier, les produits chimiques et l'armoire ont été supprimés.

c) Initiation de la démarche RPS (pour information)

Jean-Pierre FABRE indique que l'établissement doit être accompagné par des personnes spécialisées pour la mise en place de groupes de travail collectifs, afin d'éviter de centrer la démarche sur les conflits personnels entre les agents. Le lancement de la démarche suppose par ailleurs la formation préalable d'un pilote.

Carole ETIENNE-BOISSEAU ajoute qu'elle se tient à la disposition de l'établissement pour lui permettre d'enrichir la réflexion sur la meilleure manière de procéder compte tenu du contexte spécifique. Elle transmettra également un modèle de questionnaire et mettra en relation l'établissement avec d'autres services qui ont présenté leur diagnostic et réalisé sa mise en œuvre.

d) Registre santé et sécurité au travail et tableau de suivi (pour information)

Christophe CLEMENT précise que l'objectif de sa visite au musée, du 13 au 15 février

2018, consistera à approfondir les problématiques présentées dans le DUERP et dans le rapport de l'inspecteur, afin d'établir les priorités et les mesures qu'il convient de prendre, en lien avec la direction de l'établissement.

La visite technique permettra de proposer des solutions et de valider la mission lancée en 2017 sur les aspects liés à la sûreté et la sécurité. Elle vise également à mettre en œuvre un programme pluriannuel d'investissement, dans le cadre du budget établi sur plusieurs années, afin d'éviter de réagir chaque année en fonction des urgences qui se présentent, dans le domaine des infiltrations ou des problèmes de climatisation.

La séance est suspendue à 16 heures 15 et reprend le 26 janvier à 9 heures 30 sous la présidence de Christophe CLEMENT.

Point 6: Musées nationaux du XXème siècle des Alpes-Maritimes

a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Sylvain RAYBAUD, secrétaire général et Oscar CATARINO, assistant de prévention, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

Le programme d'actions 2018 recueille un avis favorable des membres du CHSCT (2 votes pour (CGT-Culture) ; 2 abstentions (SUD-Culture Solidaires))

b) Registre santé et sécurité au travail et tableau de suivi (pour information)

Une représentante du personnel constate que tous les petits achats de matériel de type bouilloire ou cafetières sont notés « en attente de validation ». Elle sollicite des précisions sur le protocole d'achats qui semble prendre du temps.

Oscar CATARINO répond que les équipements sont achetés immédiatement après que les agents aient fait remonter l'information. La focalisation sur les registres en vue de préparer les réunions de CHSCT amène les agents à inscrire facilement leurs demandes. Ces demandes en équipement sont gérées en interne, soumises à validation et adressées par des achats aussitôt la demande connue.

Sylvain RAYBAUD estime que les registres santé et de sécurité au travail ne constituent pas le support approprié pour exprimer ce type de demandes.

Point 7 : Musée de Port-Royal des Champs

a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Philippe LUEZ, directeur du musée de Port-Royal des

Champs et de Dominique LANGLOIS, secrétaire général, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

Le programme d'actions 2018 est approuvé à l'unanimité.

b) Registre santé et sécurité au travail et tableau de suivi (pour information)

L'examen du registre santé et sécurité au travail et du tableau de suivi n'appelle aucun commentaire

Point 8 : Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau

a) Document unique d'évaluation des risques professionnels (pour information) et programme d'actions 2018 (pour avis)

Après présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme d'actions 2018 par Amaury LEFEBURE, directeur du musée de Malmaison et Marion POURTOUT, secrétaire générale, les membres du CHSCT sont appelés à se prononcer sur le programme d'actions 2018.

Le programme d'actions 2018 recueille un avis favorable à l'unanimité.

b) Registre santé et sécurité au travail et tableau de suivi (pour information)

Olivier DREUX, responsable du service accueil et surveillance, confirme qu'aucun élément nouveau n'a été inscrit pour l'année 2017 dans le registre des dangers graves et imminents, dont dispose l'établissement. Il en va de même pour le registre des accidents de travail.

Point 9 : Calendrier de réunions (pour information) et de visites (pour avis)

Les prochaines séances de CHSCT auront lieu les 21 mars 2018 (au lieu du 20 mars initialement annoncé), 16 mai 2018 et 2 octobre 2018.

Prochaines visites de délégation :

- Musées du XXème siècle les 9 et 10 octobre 2018
- Maison Bonaparte le 11 octobre 2018

La séance est levée le 20 janvier 2017 à 11h45.